



L'eau et l'économie des

loisirs

DOSSIER COORDONNÉ PAR **VÉRONIQUE MABRUT ET ÉRIC LEBAT**
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

L'eau permet de pratiquer une gamme étendue de loisirs. Le bassin Adour-Garonne, par sa diversité topographique et sa richesse de milieux, offre un terrain de jeu attractif.

Baignade, sports d'eau vive, ski, pêche, plaisance dynamisent ce territoire, des Pyrénées aux rivières du Massif central en passant par le littoral.

Le tourisme lié à l'eau "loisirs" est un moteur économique puissant, créateur d'emplois et de compétences nouvelles. Il conduit parallèlement à l'indispensable prise en compte de la qualité des milieux. L'eau et le tourisme contribuent ainsi, ensemble, à l'avenir durable des territoires.

Qualité de l'eau de baignade sur la côte basque

Afin d'élargir le suivi réglementaire, l'association Surfrider Foundation Europe a mis en place un réseau complémentaire lui permettant de suivre la qualité des eaux littorales tout au long de l'année.

JEAN-MARIE IZQUIERDO - SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

Quand on parle de qualité des eaux, nous pensons tout d'abord aux zones de baignade, dont la qualité est réglementée en période estivale par la directive de 1976, revue et modifiée en 2006.

Un réseau de suivi incomplet

La qualité des eaux n'est pas suivie :

- durant le reste de l'année,
- sur les zones non reconnues comme zones de baignade, notamment celles sur lesquelles se pratiquent d'autres activités nautiques (plongée, surf, kayak...).

Devant l'augmentation et la diversification des pratiques d'activités nautiques sur le littoral, Surfrider Foundation Europe estime que la santé et la sécurité de leurs pratiquants doivent être garanties au même titre que celle des baigneurs.

Les opérations collectives départementales

La démarche de Surfrider s'inscrit dans ce cadre, à travers la mise en place de son réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux. L'association s'est fixé quatre objectifs :

- réaliser un suivi de la qualité de l'eau de ces zones tout au long de l'année,
- acquérir le maximum de données,
- informer les pratiquants d'activités nautiques, les usagers du littoral, le grand public et l'ensemble des acteurs locaux,
- favoriser la concertation entre les acteurs locaux afin d'identifier les différentes causes de dégradation et tenter de les résoudre.



La côte Basque sous surveillance

Sur la Côte Basque, le réseau mis en place depuis 2011 permet de suivre un ensemble de sports d'activités nautiques. Le suivi s'effectue tout au long de l'année (de manière hebdomadaire entre mai et octobre et de manière bimensuelle entre novembre et avril).

Afin d'animer ce réseau, Surfrider travaille en collaboration avec ses bénévoles, les "Waterman Testeurs", pratiquants d'activités nautiques ou simples passionnés de l'océan, qui



© Phovoir



© Phovoir

participent à cette démarche et permettent de mener à bien ce suivi.

Les résultats de ces analyses sont régulièrement mis en ligne sur Internet :

<http://www.surfrider.eu/fr/laboratoires/laboratoire-pays-basque.html>





Cool de source, pour une pratique responsable

Le canoë-kayak concerne, en Midi-Pyrénées, 1 700 licenciés et environ 250 000 pratiquants "occasionnels" durant la saison estivale, pour un potentiel de 2 500 km de rivières navigables. Son développement, l'impact sur le milieu et la nécessaire garantie de sécurité ont amené les pratiquants à proposer une alternative à l'utilisation intensive de la rivière.

ARNAUD BOSCHUNG - COMITÉ RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES DE CANOË-KAYAK



© Cool de source

L'eau via la rivière permet de prendre du plaisir lors d'une descente, d'observer la biodiversité, le patrimoine, mais aussi, de se désoler de l'impact de l'homme sur le milieu naturel.

L'eau : notre partenaire au quotidien

Cent professionnels offrent des activités sportives nautiques en Midi-Pyrénées. On compte plus de 300 000 embarquements occasionnels sur la saison estivale. L'eau crée et développe, sur des territoires reculés mais ô combien attractifs, une plus-value pour les populations locales. Elle génère un grand nombre d'emplois directs mais aussi indirects

dans l'animation, les commerces locaux, les services associés.

La contrepartie indésirable : sacs plastiques, bouteilles, produits ménagers visibles en rivière... Sous le niveau de l'eau, c'est parfois pire !

Passer de spectateur à acteur

En 2010, les kayakistes ont voulu passer du statut de consommateur d'un terrain de jeu à celui de militant qui se donne les moyens de le protéger. Cette initiative, soutenue par le conseil régional Midi-Pyrénées, l'agence de l'eau et la DRJSCS*, positionne la démarche dans une dynamique de durabilité et de responsabilité, en insistant sur la pratique

sécurisée, l'accueil des publics et la meilleure prise en compte des facteurs impactant la rivière. Unique en France, fondé sur le principe du volontariat, ce dispositif s'adresse à toutes les structures proposant des sports en relation avec l'eau. Dix-neuf structures sont adhérentes.

Cool de source et l'environnement

Fédérer le maximum de structures, sensibiliser de l'amont à l'aval, associer des sportifs reconnus, sont les axes de travail du réseau. En direction de l'environnement, deux actions concrètes conduites en partenariat avec la Fondation Surfrider Europe :

■ un réseau de suivi bactériologique pour analyser tout au long de l'année, via des structures de canoë-kayak engagées, la qualité de l'eau sur des bactéries (type Escherichia Coli) et entérocoques (12 sites participent au réseau),

■ un programme "Gardiens de la rivière" pour animer un maillage de pratiquants "sentinelles" pouvant donner l'alerte via une plateforme de témoignages sur l'état de nos rivières. Le canoë-kayak prend ainsi ses responsabilités et souhaite contribuer à une reconquête de la qualité d'eau. Deux idées force guident cette action : agir en solidarité avec les usagers de l'amont et de l'aval et transmettre au plus grand nombre le message d'une pratique responsable et citoyenne.

Plus d'info :

www.cool-de-source.org

www.crmcpck.org

*Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Neige de culture : concilier économie et écosystème

Si, pour produire la neige de culture, les adjuvants aidant à la cristallisation susceptibles de polluer les cours d'eau ont été abandonnés en 2005, les prélèvements d'eau à cette même fin restent sujets à polémique. Pourtant la pratique du ski alpin, essentielle à l'économie de montagne, représente 5 200 000 journées skieur par saison et un tiers de l'emploi salarié touristique dans les Pyrénées.

CHRISTOPHE RAMBEAU - AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

De nombreuses associations de protection de la nature tirent la sonnette d'alarme : l'augmentation des prélèvements assèche petits cours d'eau de montagne et zones humides.

La neige de culture fait débat

Les acteurs économiques de la montagne soulignent le caractère vital de la production de neige pour éviter les saisons catastrophiques, récurrentes ces dernières années. Ils affirment qu'excepté la sublimation de l'eau lors de la pulvérisation (20 à 30 % du volume rejeté dans l'air), l'eau prélevée est restituée au milieu naturel lors de la fonte. Les coûts de production de cette neige seraient à des niveaux acceptables : 2 à 2,5 €/m³ de neige de culture, fonctionnement et investissements inclus, soit 5 à 10 % du prix du forfait de ski (source CGED).

L'enquête, réalisée en 2009 par la Direction départementale des territoires des Hautes-Pyrénées sur 2/3 des stations redevables au titre de la neige de culture dans les Pyrénées conclut que les prélèvements en eau utilisée pour la fabrication de neige artificielle n'ont pas d'incidence notable.

Les stations de ski pensent développement durable

L'économie et le social sont au cœur des préoccupations des territoires de montagne. Le ski y tient une place prépondérante. Sur les Hautes-Pyrénées, le chiffre d'affaires généré par cette activité approche les 375 M€/saison (58 % du CA touristique du département, 3 500 emplois). En parallèle, la prise en compte de l'environnement et la réflexion sur la conciliation des usages et du milieu progresse.

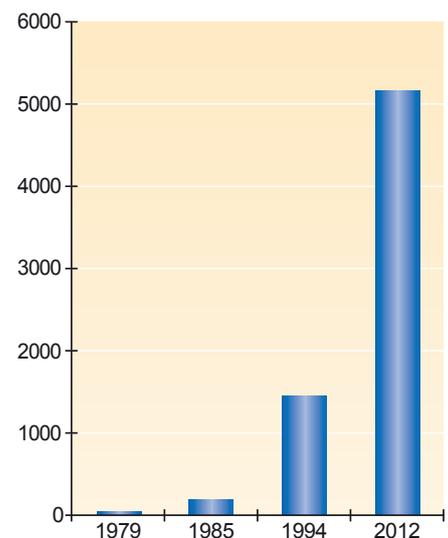
Peyragudes fait office de référence : certifiée

ISO 14001, elle a mis en place les mesures nécessaires pour assurer une utilisation raisonnée de l'eau destinée à la production de neige de culture : point de prélèvement d'eau par surverse garantissant le débit du cours d'eau, recherche de buses de pulvérisation économes en eau, plans d'enneigement journaliers et évaluation de l'épaisseur du manteau neigeux par GPS.

Une généralisation de ces démarches d'excellence environnementale à l'ensemble des stations serait de nature à renouer le dialogue entre acteurs économiques et environnementaux.

Au cours de son 10^e programme, l'Agence va œuvrer dans ce sens par un soutien technique et financier des stations de sport d'hiver participant à ces démarches. ○

Évolution de la surface en neige de culture en France (ha).



Source : rapport du CGEO - 2009



Production de neige à Peyragudes

Un défi pour l'eau et le tourisme sur les Pays de l'Adour

Pourrions-nous imaginer Bayonne sans l'Adour, Oloron sans ses gaves, Dax ou Luchon sans son thermalisme, Pau sans le Gave et "l'esprit olympique" du canoë-loisir ?

Pour les Pays de l'Adour, l'eau sous toute ses formes est à la fois identitaire, facteur d'attractivité, de qualité environnementale et paysagère, un lien fort pour un territoire, une valeur, pour ne pas dire une "permanence" culturelle et psychosociologique. Pour toutes ces raisons, après un travail de prospective et de réflexion en termes de tourisme, le thème de l'eau a été retenu sur un projet de pôle touristique d'excellence. L'agglomération de Pau, le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le comité départemental du tourisme des Pyrénées-Atlantiques, soutenus par la Région Aquitaine et le crédit agricole, ont déposé en janvier 2012 une candidature auprès de l'Institut Français du Tourisme.

Ce projet mise sur des démarches innovantes, la recherche, des expérimentations grandeur nature, une attractivité auprès des entreprises et des clientèles, des formations, un rayonnement national et transfrontalier.

Son but : décliner le thème sur quatre axes, l'eau nature, l'eau paysage, l'eau santé et l'eau loisir.

Afin d'être durable, cette initiative doit intégrer la préservation des ressources naturelles et paysagères et une dynamique territoriale. L'agence de l'eau, qui a témoigné le 11 janvier 2013 sur l'importance des enjeux de l'eau dans les Pays de l'Adour par la voix du directeur régional de Pau, reste très attentive et suivra l'avancement de ce projet novateur et qualifiant pour ses valeurs, la défense et la valorisation de la ressource eau.

DOSSIER SUIVI PAR JEAN-JACQUES BARREAU
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE - DÉLÉGATION DE PAU

La pêche à pied : un loisir dépendant d'une bonne qualité d'eau



© IODDE

Ouverte à tous, la pêche à pieds attire environ 1,7 million de Français⁽²⁾ de façon plus ou moins régulière. Cette activité est désormais indispensable à l'économie du littoral charentais.

JACQUES PIGEOT - CPIE⁽¹⁾ MARENNES-OLÉRON

Pratiquée depuis l'origine de l'humanité pour les protéines qu'elle apportait aux populations locales, en complément de l'agriculture, la pêche à pied est aujourd'hui essentiellement le fait des pêcheurs de loisir.

Une activité vivrière devenue récréative

A Marennes-Oléron, territoire éminemment touristique avec par an, plus de 200 000 séances de pêche, certains pêcheurs à pied se sont inquiétés dès les années 80 de l'avenir de la ressource face aux nouveaux comportements qu'ils observaient. Il a fallu attendre 2005 pour qu'un projet suffisamment ambitieux voit le jour. Ce projet, intitulé "Reconquête Et Valorisation des Estrans" (REVE) a été porté par la jeune association IODDE, devenue depuis CPIE Marennes-Oléron. Il a débouché, après concertation de tous les acteurs concernés, sur un diagnostic très fin de l'activité et de ses impacts, ainsi que sur une forte action de pédagogie.

Une activité dépendante des activités du bassin versant et du tourisme

Globalement, la qualité des eaux des franges côtières dépend de celle des eaux du bassin versant, et par suite, des activités qui s'y pratiquent. Les eaux littorales de Marennes-Oléron dépendent à la fois des eaux de la Charente et de celles de Gironde. Le cadmium toujours présent est une véritable épée de Damoclès sur nos côtes, notamment vis-à-vis de la pêche à pied. Dans les milieux abrités au substrat meuble (vases, sables, sables envasés), les espèces récoltées, essentiellement filtreuses (huîtres, moules, coques, palourdes, couteaux,...), stockent les polluants de toute nature (métaux

lourds, bactéries, ...). L'IFREMER et l'ARS assurent une surveillance accrue en différents points stratégiques du littoral, notamment aux sorties de chenaux, aux émissaires des stations d'épuration et dans les zones portuaires.

De plus, chacun doit dans sa conduite de tous les jours gérer au mieux l'usage des eaux (potable, de rivière, littorales...).

De nets progrès mais peut mieux faire...

L'IRSTEA⁽³⁾ a montré dans une étude récente l'importance de la pêche de loisir pour l'économie du littoral. Mais cette activité doit être sauvée de ses propres dérives : capture d'animaux trop jeunes, non-respect de la maille (taille minimale de capture), retournement des rochers entraînant une baisse de la biodiversité (50 à 70 % selon un biologiste), récoltes pléthoriques... Le gaspillage doit être réduit par une meilleure préparation de la pêche et du produit.

Aujourd'hui, de nets progrès sont constatés. Même s'il reste beaucoup à faire, la majorité des pêcheurs à pied a pris conscience de la fragilité des aménités. Un projet est actuellement déposé par l'Agence des aires marines protégées pour déployer au plan national la méthodologie mise en œuvre sur Marennes-Oléron. Au-delà du respect des littoraux, soumis à forte pression, l'enjeu est bien d'inventer le développement durable d'une activité parmi les plus attirantes de nos côtes.

Plus d'info : blog du CPIE Marennes-Oléron www.iodde.org

1 - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

2 - estimation IFREMER et BVA en 2009

3 - Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture

Pêche à la mouche en gave d'Aspe



© Lionel Armand

Pêche 64, une démarche originale de développement durable

Un environnement préservé est la clef du succès d'une activité économique s'appuyant sur le tourisme "pêche". En 2006, le conseil général des Pyrénées-Atlantiques, soutenu par le conseil régional d'Aquitaine et l'agence de l'eau, a initié "Pêche 64"⁽¹⁾.

GUILLAUME BARRANCO – FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Enjeux : structurer de manière durable la pêche, restaurer les milieux aquatiques, pérenniser les ressources piscicoles, offrir des produits de loisirs de qualité, source de retombées économiques pour les acteurs locaux.

La pêche, une activité ancestrale

La pêche constitue une tradition rurale, mais aussi touristique, notamment à proximité des stations thermales ou des cours d'eau abritant des migrateurs.

Dès la fin du 19^e siècle, les lords britanniques pratiquaient avec le saumon, une pêche sportive, faisant la notoriété de la destination.

Cette habitude de pêche est due à un exceptionnel réseau hydrographique (plus de 4 500 km de rivières) et à ses vingt-cinq espèces piscicoles.

Un enjeu environnemental et économique

Les activités humaines (agriculture, hydroélectricité, urbanisation), croissantes ces dernières décennies et le changement climatique ont perturbé des milieux aux équilibres naturellement fragiles.

Les différents acteurs du département ont engagé une double démarche de protection et de gestion de ces milieux pour préserver un réseau aux potentialités fortes et intéressantes, mais aussi la pêche pour son rôle sociologique et l'économie qu'elle génère. Le tourisme "pêche" est un vecteur de développement local très intéressant pour les territoires ruraux du département.

"Pêche 64", destination européenne

"Pêche 64" développe la pêche de loisir et l'activité touristique associée à travers un partenariat avec de nombreux acteurs gérant l'eau et les ressources halieutiques. Cette dynamique locale a trois grands axes de travail :

- gérer l'espace rivière en tenant compte de la diversité des usages et des activités économiques,
- structurer les acteurs de l'eau, du tourisme et de la pêche pour coordonner et développer la filière halieutique et la pratique de la pêche, sensibiliser à préserver l'environnement,
- valoriser la filière afin de promouvoir une offre "tourisme pêche" cohérente et suffisante.

Professionnaliser l'offre touristique

Pour accompagner ce déploiement, le Comité départemental du tourisme s'est vu confier les missions de qualification (formation des acteurs, mise en place d'un label "pêche 64") et de promotion de la destination au travers d'un double objectif : développer une marque de qualité, associant l'éthique du développement durable et l'engagement de service, et maintenir un niveau de service en milieu rural grâce à une fréquentation touristique étalée dans le temps.

Une démarche pleine d'avenir

Pêche 64 porte ses fruits : 200 000 nuitées/an, 40 000 touristes "pêcheurs" et 20 000 pêcheurs résidents (CA annuel de 8 M € pour le tourisme pêche dans le département, 100 % d'augmentation du CA des guides de pêche en quatre ans).

Les acteurs du département souhaitent appliquer ce type de stratégie à d'autres activités et partager cette expérience avec d'autres territoires, français ou étrangers.

Pérenniser ou développer la pêche impose de concilier gestion raisonnée des milieux naturels et activités antagonistes qui s'y développent. La démarche Pêche 64 est au cœur de cette dualité. ○

1 – Animée jusqu'en 2011 par l'Office de tourisme de Soule, Pêche 64 est désormais portée par la Fédération de Pêche, avec le soutien du conseil général, sur la base d'un schéma de développement 2012-2014.

LE POINT DE VUE DE Grégory Dolet



Grégory Dolet est guide de pêche sur le département des Pyrénées-Atlantique

Le bon équilibre entre concertation des acteurs, prise en compte de l'environnement et communication, a amené crédibilité et réussite à la démarche des Pyrénées-Atlantiques.

Associé très tôt à Pêche 64, j'ai apprécié l'esprit de concertation et d'échange avec les socioprofessionnels pour proposer une feuille de route acceptée par tous.

J'ai pu ainsi structurer mon activité naissante en toute confiance, avec un accompagnement de qualité, d'autant que le comité du tourisme a su développer un marketing performant. Méconnu il y a moins de dix ans, le département est aujourd'hui une destination phare pour la pêche sportive. Cette renommée dépasse nos frontières, ma clientèle est anglo-saxonne à 50 %. Anglais et Français sont attirés par la qualité et la diversité de nos paysages et milieux ; les Français sont curieux des actions mises en œuvre pour protéger, restaurer, concilier les usages. Pour les Anglais, la protection du milieu est culturelle, c'est un bienfait auquel on ne doit pas toucher.

J'ai une clientèle fidèle qui vient une semaine par an pour pêcher et/ou visiter, tandis que d'autres font régulièrement des allers-retours depuis Bordeaux. Par ailleurs, de nouveaux guides "pêche" s'installent chaque année et le nombre de prestations ne cessent d'augmenter.

Nous avons là une vraie illustration de synergie entre économie locale et richesse du milieu aquatique.

Marmande-Plage : on se baigne en Garonne !

Pour la seconde année, la ville de Marmande a proposé en 2012 à ses administrés et aux touristes une aire de baignade surveillée en Garonne, avec plage aménagée et paillote à la Filhole.

FRÉDÉRIC FERNANDEZ - AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Polluée la Garonne ? Croyez-vous que l'Agence régionale de la Santé (ARS) prendrait le risque de délivrer les autorisations de baignade si c'était le cas ?

Un atout pour le développement touristique

Les plus sceptiques avanceront que la pêche aux poissons migrateurs a été interdite, mais l'argument ne tient pas l'analyse. Ce n'est pas la qualité de l'eau qui est en cause, mais la présence de métaux lourds dans les sédiments. Pour Jean Guérard, adjoint au maire de Marmande et principal acteur de cette opération "c'est la consommation de ces poissons qui est en cause, pas l'eau de Garonne... La Garonne avait une très mauvaise image de marque. Maintenant, on est en train de se rendre compte et d'administrer la preuve que cela peut être un lieu privilégié pour l'aménagement et le développement touristique de notre région et de notre ville en particulier, puisque nous sommes les premiers du linéaire de la Garonne à avoir ouvert le concept Marmande-plage".

Des eaux de qualité

La qualité est un point fort. Jean Guémard en atteste volontiers : "Nous faisons faire des analyses tous les huit jours pour savoir si la qualité de l'eau se prête à la baignade. Depuis 2011, toutes les analyses sont non seulement positives mais elles sont au bleu fixe. L'eau de la Garonne, ici à Marmande, mais en d'autres lieux aussi, pourrait concourir pour le Pavillon bleu sans problème". Pour Gérard Gouzes, maire de Marmande : "la Garonne n'a jamais été aussi propre qu'aujourd'hui, du fait des efforts consentis par les collectivités pour s'équiper en stations d'épuration de plus en plus performantes".

L'action des collectivités, soutenues financièrement par l'Agence, a en effet permis d'équiper les grosses collectivités comme Toulouse, Agen, Moissac, Castelsarrasin... tant au niveau de leurs outils d'épuration que de la suppression des rejets directs.

Une baignade en toute sécurité

L'ensemble des analyses réalisées (9 en 2011 et 23 en 2012) sur le site ont permis un classement de la baignade dans la catégorie excellente, classe de qualité la plus haute. La ville de Marmande a réalisé en interne le profil de baignade, document administratif et technique nécessaire à l'obtention de l'autorisation de baignade au public. C'est également la commune qui a mis en place tous les aménagements nécessaires à la sécurité et au confort des baigneurs (amenée d'eau potable, plage de sable, paillote...).

Une fréquentation en hausse

Les visiteurs sont de plus en plus nombreux à fréquenter cet espace de détente au bord de l'eau, dans un site idyllique à la beauté naturelle préservée. Il faut s'y rendre à pied (le parking de la Filhole est à 800 m) ou à vélo : les deux-roues à moteur et a fortiori les voitures sont bannis. Au final, ne viennent que les vrais amateurs de détente paisible qui sont sûrs de trouver sur les bords de Garonne un petit coin de paradis pour se ressourcer en toute tranquillité, loin du bruit de la ville. Après un coup d'essai réussi en 2011, l'opération s'est renouvelée en 2012 dans les mêmes conditions avec une fréquentation bien plus importante et pour le plaisir de tous, Marmandais aussi bien que touristes de passage. Le succès de l'opération conduit donc l'équipe municipale à proposer dès l'année prochaine une nouvelle édition de cette opération. Ne doutons pas que cette opération réussie fasse des émules le long de la Garonne. ○



© Ville de Marmande

Pêcheur sur le Lot



© Jérôme Morel

La rivière Lot, vecteur de développement économique

Aujourd'hui, le Lot est au premier plan des préoccupations des élus et des autres acteurs du tourisme. Sa préservation et sa valorisation sont reconnues par tous comme un véritable enjeu économique.

MARIE HÉLÈNE PRIVAT ET MÉLANIE SUAU - ENTENTE LOT

Deux éléments clés ont permis cette prise de conscience : la remise en navigation et la valorisation de la baignade. Des efforts importants ont été faits pour améliorer la qualité des eaux qui impactent aussi positivement l'image de la vallée.

La qualité de l'eau vitale aux usages de la rivière

La vocation touristique des rivières impose une bonne qualité de l'eau pour permettre la pratique des activités nautiques. L'Entente Lot a été précurseur en s'intéressant à la qualité bactériologique des eaux, bien avant la directive baignade. L'engagement de l'Agence a contribué à cette réussite à travers la mise en place d'un programme de reconquête de la qualité des eaux de baignade (Défi Lot).

Des actions pour promouvoir le développement des activités nautiques ont bénéficié de pro-

grammes spécifiques. Elles ont permis de valoriser ces activités aux importantes retombées économiques. Le tourisme nautique est un des piliers du développement économique de la vallée du Lot. Il a également contribué à changer l'image du territoire en le rendant plus attractif.

Offres nautiques et attractivité des secteurs alentours

La baignade est l'activité aquatique la plus pratiquée : plus de 400 000 contacts/eau/an ! Des dizaines de sites sont surveillés. L'Entente Lot continue ses actions de valorisation en assurant

Chiffre clés pour le bassin du Lot (2001)		
Pêche Canoé-Kayak Navigation	Chiffre d'affaire annuel	1M€ 9M€ 7M€
Emploi	Perspectives d'emploi créées si poursuite des programmes (navigabilité, actions Entente)	de 800 à 3000 emplois
Chiffres clés pour 2012 (ciblés par secteurs)		
Navigation (département du Lot)	Chiffre d'affaire annuel	2,3M€
Navigation (Aveyron)	Nombre de passagers sur le bateau promenade "l'Olt"	11 400 pers.
Canoé-Kayak (Aveyron)	Nombre de personnes accueillies sur la base de l'Asv'olt	14 633 pers.

Source : CCI Lot, Asv'olt, OT Vallée du Lot, Entente Lot

TROIS QUESTIONS À Sylvain Ginier⁽¹⁾



Sylvain Ginier est directeur de la société Quercy Découvertes et des Croisières Fénelon

l'eau pour les milieux et pour tous ses usagers. Nous présentons aussi nos efforts pour la préserver : motorisation électrique, utilisation de produits biodégradables...

■ En quoi les actions que mène l'Entente Lot vous ont-elles aidé ?

S. G. : l'Entente nous a soutenus lors de l'étude de marché de notre projet de navigation sur le Lot et pour la construction de notre bateau "Le Fénelon", gabarre équipée d'une motorisation électrique qui s'intègre, grâce à ses conseils, dans la vallée, dans son histoire

■ Quel lien faites-vous entre qualité de l'eau et votre activité ?

Sylvain Ginier : la qualité de l'eau est primordiale pour notre activité. Il y a là un réel intérêt économique : les touristes viennent pour le côté nature de la vallée du Lot : ils veulent de belles rivières propres. Ils y sont sensibles et nous leur expliquons lors de nos croisières l'importance de la qualité de

et dans une volonté de développement durable. En 2001, ce projet était novateur ! De manière plus indirecte, l'Entente nous aide par ses actions pour améliorer la qualité des eaux, favoriser la baignade, la navigation, et grâce au soutien des étiages, elle nous permet de naviguer tout au long de la saison estivale...

■ Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

S. G. : elles dépendent en partie des possibilités d'ouverture et de raccordement des tronçons navigables, qui nous permettraient de proposer des séjours plus longs et de diversifier notre offre. Nous travaillons également sur la valorisation de la baignade, nous avons beaucoup de demandes en ce sens. Nous souhaitons créer d'avantage de lien entre la rivière et ses abords, en proposant un catalogue de prestations autour de la rivière Lot. Ce projet s'inscrit d'ailleurs pleinement dans le programme Culture Nature que met en place l'Entente Lot.

1 - Sa société propose des visites de Cahors et des croisières le long de la vallée du Lot depuis 1989. Depuis peu, des séjours de découvertes "clés en main" du territoire font partie de l'offre proposée.

par exemple la coordination et la réalisation de profils de baignade, préalables à l'ouverture de nouveaux sites. De nombreuses collectivités au fil du Lot participent chaque année au Big Jump (voir photo), ce qui démontre la réappropriation de la rivière par ses usagers.

Le rôle prépondérant du soutien d'étiage

Chaque année, des déstockages effectués par l'Entente Lot dans le cadre d'une convention signée avec EDF, en étroite collaboration avec l'ensemble des usagers, permettent :

- de sécuriser l'alimentation en eau potable et les activités économiques liées au multi usages de l'eau (irrigation, activités nautiques, industries,...), même lors des étés les plus secs,
- de maintenir le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Les retombées économiques de cette opération sont évaluées à plusieurs M€/an.

La vallée du Lot : Culture Nature

Ce concept vise à faire découvrir les patrimoines naturels et culturels sur un itinéraire fluvial à travers la pratique des sports nature et autres formes d'itinérances respectueuses de l'environnement. Objectif : la construction d'un réseau d'acteurs rassemblés autour d'un véritable projet collectif de développement touristique centré sur la rivière et créateur d'emplois non délocalisables. ○



Big Jump à Saint Sylvestre



Canoë sur le Lot

Opérations portuaires : une diversité d'actions complémentaires

L'Agence de l'eau a identifié dans son 10^e programme la gestion environnementale des ports comme l'une des thématiques prioritaires au titre de sa politique littoral, avec des aides aux investissements mais aussi aux actions de communication, de sensibilisation et d'animation.

ÉRIC LEBAT - AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



Port et plages de Royan

Réduire globalement les pollutions issues des zones portuaires pour préserver ou améliorer la qualité des eaux littorales est primordial. De nombreux partenaires s'impliquent dans des programmes qui insufflent de véritables dynamiques territoriales.

Une plaisance propre

Eaux noires, eaux grises, eau potable, déchets, produits issus de la dégradation des peintures, hydrocarbures, huiles, impact des ancrages... autant de questions environnementales posées par la plaisance, auxquelles répondent des campagnes de sensibilisation.

Les CPIE Médoc et Littoral basque mettent en avant les gestes pratiques et écologiques pour préserver le littoral à l'échelle de la façade atlantique en Aquitaine, afin d'amener les usagers de la mer à modifier leurs comportements pour limiter leur impact sur la qualité des eaux et des espaces naturels. Intitulée "Écho-Gestes", cette démarche s'appuie sur les professionnels du nautisme, les associations, les clubs de voile, les autorités portuaires, les chantiers navals, les collectivités... qui retransmettent les messages pour faire adhérer d'autres structures ou des particuliers. Quarante-quatre structures sont parties-prenantes (une soixantaine d'engagements).

> suite page 22 >

> suite de la page 21 >

Dragage du bassin d'Arcachon, exercice périlleux

Le bassin d'Arcachon, milieu fragile, concentre de nombreuses activités de loisirs. Le conseil général de la Gironde, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) et l'EPIC du Port d'Arcachon, a lancé une réflexion sur son dragage. Objectif : une méthodologie commune. Le schéma directeur de traitement des vases portuaires (SDTVP) qui en a découlé fixe les objectifs environnementaux et techniques. Dans certains ports, le dragage hydraulique est préconisé, le dragage mécanique l'est dans d'autres. Dans tous les cas, il faut trouver des exutoires à terre pour les vases extraites et pour les sables pouvant être réutilisés pour l'ensablement des plages. Ce schéma a structuré les opérations de dragage, tant dans leur mode opératoire (mise en place de réseaux de suivi notamment) que dans le déroulement réglementaire.

Afin de répondre à l'évolution de la réglementation, le Conseil Général a relancé la réflexion d'un schéma pour améliorer les dragages et mieux cerner les filières de valorisation.

Une gestion environnementale des ports

Les secteurs portuaires abritent une multitude d'activités à l'interface "terre/mer", stratégiques vis-à-vis de la qualité des eaux littorales et des usages associés, loisirs en particulier. Conseils généraux et régionaux, communes, chambres de commerce et d'industrie, autorités portuaires, grands ports maritimes... mènent des réflexions pour définir les actions nécessaires à une meilleure gestion environnementale des ports du littoral d'Adour-Garonne. A noter la nette augmentation des investissements financiers concernant les équipements de traitement des effluents des aires de carénages notamment.

Ces démarches devraient permettre de mettre en œuvre des programmes d'actions collectives adaptés aux problématiques de chaque territoire. L'objectif de l'Agence est de les accompagner en assurant une cohérence globale et en mettant tout simplement en relation les différents partenaires... ○

TROIS QUESTIONS À Bertrand Moquay



Bertrand Moquay est président de l'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA)

■ Qu'est-ce que l'APPA ?

Bertrand Moquay : notre association regroupe 35 ports de plaisance représentant 22 000 anneaux, du Pays basque espagnol à Pornichet en Loire-Atlantique. Notre raison d'être : la mise en commun des bonnes pratiques. Un port, lieu vivant aux activités économiques multiples, est aussi un lieu de confluence entre milieux aquatique et urbain. Notre responsabilité légale, mais aussi morale, est de réduire au maximum l'impact environnemental global.

■ Quels sont vos principaux objectifs ?

B. M. : chaque port signe une Charte de bonne gestion environnementale, qui l'engage sur 14 points qui vont d'actions volontaristes d'économie d'eau potable et de l'obligation du tri sélectif, notamment des souillés, à la sensibilisation aux éco-gestes des usagers du port. Objectif : aucun rejet direct d'eau usée issue de bâtiments, de bateaux, d'aires de carénage mais aussi du pluvial de la collectivité locale. Le port doit s'équiper d'un dispositif de récupération et de traitement ou obtenir que l'autorité en charge le fasse.

■ Comment s'effectue l'équipement des différents ports ?

B. M. : cela n'est pas simple, surtout pour les petits ports publics, majoritaires en Atlantique. Un audit a précisé pour chacun les écarts entre engagements et réalité, défini des priorités et des préconisations techniques. Ces ports dépendent de la collectivité et le ratio entre dépenses et recettes ne rend pas ces opérations prioritaires. Nous travaillons actuellement avec les agences de l'eau, partenaires indispensables, et quelques collectivités, sur un cahier des charges précisant les actions et modalités de partenariat sur les domaines portuaires. Cela permettra d'avoir un outil commun, simple et incitatif.

LE POINT DE VUE DE Bruno Samzun



Bruno Samzun est Chef de projet sur la politique environnementale portuaire et littorale au Conseil général de Charente-Maritime

Amélioration de la qualité environnementale portuaire et littorale : une démarche innovante et structurée déployée par le Conseil général de la Charente-Maritime

Le littoral de Charente-Maritime (463 km) compte 61 sites portuaires à vocations multiples, notamment la conchyliculture, la pêche, la plaisance et le commerce. Situés en zone extrêmement sensible, ces ports présentent des risques potentiels sur le milieu naturel en raison de certaines activités mal ou non maîtrisées (carénages, systèmes d'épuration inefficaces, gestion des déchets industriels à améliorer...). De plus, l'impact des bassins versants dans certaines problématiques (contaminations via le réseau pluvial et l'assainissement) est également un facteur important de pollution.

Les principales actions mises en œuvre par le département visent à préserver les milieux naturels (biodiversité, protection des espèces...), à pérenniser les usages (conchyliculture, tourisme, pêche à pied...) tout en prenant en compte et en anticipant les évolutions réglementaires de plus en plus contraignantes (eaux de baignade, sédiments, zones conchylicoles...).

La maîtrise des flux de pollution liés aux activités portuaires et aux bassins versants, la prévention des risques de contamination accidentelle sont les objectifs prioritaires que le Département s'attache à atteindre. La réalisation de diagnostics environnementaux portuaires exhaustifs sur 50 sites, la définition de stratégies ciblées (carénage, avitaillement, déchets...), le soutien apporté aux gestionnaires portuaires dans la réalisation des projets (administratif, réglementaire, technique, financier), sont autant d'illustrations d'actions initiées et conduites durablement par le Département.